

Mémoire, sens, récit Le conteur et les migrations de la mémoire collective

Rachid MENDJELI *

« Le conte est une image qui raisonne. »
Gaston Bachelard

**Aux migrations des hommes
correspondent les migrations
symboliques de leurs récits.
Le conteur est un intermédiaire
culturel qui articule
mémoire collective,
sens , récit et immigration**

Ce fut, dit-on, cette circonstance qui
lui fit juger que l'ordre est ce qui peut
le plus sûrement guider la mémoire.
Pour exercer cette faculté, il faut donc,
selon Simonide, imaginer dans sa tête des
emplacements distincts, et y attacher l'image
des objets dont on veut garder le souvenir.
L'ordre des emplacements conserve l'ordre
des idées; les images rappellent les idées
elles-mêmes : les emplacements sont la
tablette de cire, et les images, les lettres
qu'on y trace.»

Si on écoute à la lettre, la description
de Cicéron sur l'art de la mémoire, elle
résonne avec la formule de Bachelard et
introduit notre réflexion sur les relations
entre mémoire et immigration. En effet,
espace, corps et langage sont intimement
liés à la mémoire, au sens et au récit de
l'immigration. De fait, aux migrations
physiques des hommes correspondent
les migrations symboliques des récits de
vie, des contes, des chants, des poésies,
des mythes et des légendes. L'expérience
du métier de conteur apparaît comme le
lieu emblématique d'une socioanalyse
du phénomène migratoire ou s'opère
l'homologie structurale entre les registres
symboliques de la mémoire collective et

(*) EHESS, PARIS

le processus d'émigration/immigration de l'immigré. Elle illustre les relations entre immigration, mémoire, modernité et tradition. Ce texte propose donc d'interroger le concept de « mémoire d'immigrés » à travers les pratiques du métier de conteur. Les contes sont considérés ici comme des formes symboliques qui participent à la circulation et à la transmission de la mémoire collective, des traditions culturelles, des mythes et des légendes des sociétés aujourd'hui disparues. En France, l'intérêt a l'égard du renouveau de la littérature orale, du conte et des conteurs s'inscrit depuis les années 1960 dans l'histoire de l'évolution des habitudes culturelles et des transformations des goûts esthétiques et artistiques des publics. Cependant l'art du conteur est un métier traditionnel dont le thème du renouveau occulte paradoxalement ses liens avec l'histoire de l'immigration et l'art de la mémoire. Il est pourtant l'expression symptomatique des richesses des images symboliques des processus de transmission de la mémoire collective. De sa fonction traditionnelle « d'informateur indigène » à celle d'intermédiaire culturel et d'artiste dans la société actuelle comment s'articulent les relations entre mémoire collective, sens, récit et immigration ?

Le conteur : un informateur de la mémoire et des savoirs de la culture populaire ?

Dans la littérature scientifique, il n'est pas rare de rencontrer toutes sortes de définitions, de conseils et d'indications sur les usages et les attitudes à adopter sur le terrain auprès des informateurs indigènes. [...] Or, de nos jours il suffit d'ouvrir la riche bibliothèque des collectes de contes et du folklore populaire Français du XIXe siècle, pour se rendre compte que la place et la fonction, occupées par le conteur, en font « un informateur indigène anonyme », traducteur

de la culture traditionnelle, au profit de l'enquête scientifique : «C'est en 1866 et en 1867 que ces contes ont été recueillis par mes sœurs et moi à Montiers-sur- Saulx [...]. Nous devons la plus grande partie de notre collection au zèle intelligent et à la mémoire prodigieuse d'une jeune fille du pays, morte aujourd'hui, qui s'est chargée de rechercher par tout le village les contes des veillées et nous les a ensuite transmis.»¹. A la lecture de ces lignes, je me suis demandé si « cette jeune fille du pays » dont parle Emmanuel Cosquin était seulement considérée comme une informatrice ou également comme une conteuse ? Derrière cette question et le personnage de cette jeune femme, s'est progressivement imposé l'idée qu'il y avait là, non pas un épiphénomène mais un véritable phénomène social [...]

Témoins anonymes du travail de recherche, les informateurs indigènes occupent en effet une place singulière dans l'histoire des sciences sociales. Car c'est bien à partir de l'écoute, de la lecture, de l'analyse et de l'interprétation des représentations de leurs expériences que s'est construite une partie du travail d'enquête et la définition des objets d'études des sciences sociales. Dans ce domaine, le travail de collecte et d'interprétation des mythes, des rites, des contes et les légendes, forme l'un des matériaux privilégiés pour l'analyse des pratiques et des représentations sociales issues des mentalités et de la mémoire collective des populations des sociétés locales. [...] L'informateur indigène, en l'occurrence le conteur, constitue un opérateur essentiel de la transmission et du passage des rites et des pratiques de l'oralité au domaine de la littérature écrite. A travers lui, s'opèrent les différentes formes de communication entre les croyances issues des cultures traditionnelles et populaires et les représentations qu'en donne la

« culture savante » ou plus généralement les interactions qui s'effectuent entre « forme simple » et « forme savante »². [...] Mais, comment définir ces informateurs anonymes ?

Pour répondre à cette question, on peut se référer à la définition d'A. V. Gennep qui considère ces informateurs comme des « agents de la variation et de la transmission des légendes». [...] En soulignant ainsi l'intérêt d'une véritable sociologie du métier de conteur, A. V. Gennep a établi les prémisses d'une réflexion épistémologique sur l'histoire de ces agents sociaux qui participent, par leur discours et la diffusion de leurs représentations, au travail de traduction de la culture locale dans une situation d'anonymat plus ou moins tacite : « Lorsque vers le début du XIXe siècle, on se mit à recueillir de la bouche populaire toutes sortes de récits [...], on se contenta d'abord de donner les textes sans trop s'occuper de la personnalité des conteurs, aïdes et chanteurs. [...] Aujourd'hui tout collecteur de matériaux populaires vraiment conscient des exigences scientifiques donne des indications précises sur chacun de ses informateurs [...] La collection des récits populaires a débuté trop tard pour qu'on puisse estimer à sa portée vraie ce facteur important de transmission.»³ A. V. Gennep attribue ainsi, à un ensemble d'agents spécialisés parmi lesquels figurent les conteurs professionnels, la fonction de transmission et de transformation des récits, des contes, des mythes et des légendes, issus de la culture et de la tradition populaires.

Dès lors, tenter de comprendre l'histoire, la place et les usages des conteurs considérés comme des informateurs indigènes, c'est s'interroger sur les phénomènes de traduction et de médiation sociale, qui sont attribués par les chercheurs à l'ensemble des informateurs disponibles sur leur terrain. Dans cette

perspective, les propriétés de transmission et de traduction, ainsi que les fonctions de médiation sociale et d'intermédiaire culturel qui sont généralement attribués au conteur en font un objet d'étude à la fois spécifique et exemplaire du mode de fonctionnement et des logiques de structuration à l'œuvre dans le champ scientifique. Situés au cœur même du dispositif d'enquête du champ des sciences sociales et du champ politique, les usages des conteurs comme informateurs reflètent les mutations qui se sont opérées depuis la fin du XIXe siècle et tout au long du XXe siècle dans les rapports entre d'une part, les cultures traditionnelles des sociétés rurales et les cultures des sociétés « exotiques » ou coloniales. D'autre part, ces usages se perpétuent dans l'observation des pratiques culturelles des sociétés issues des transformations liées aux phénomènes de l'immigration et de l'urbanisation. [...] En effet, la diversité des champs de l'activité de ces agents sociaux suppose d'effectuer une première scission entre la définition du conteur occasionnel et traditionnel et celle du conteur bénévole et professionnel. Or, l'histoire de la culture populaire locale repose entièrement sur un ensemble de discours et de représentations culturelles dont la légitimité est en partie fondée sur le travail de collecte des données recueillies par les chercheurs. Les lieux traditionnels de la socialisation de la tradition orale des sociétés rurales comme les veillées collectives, les assemblées d'hommes, de femmes et d'enfants ont ainsi constitué un véritable système d'institutions de transfert⁴. En d'autres termes, l'absence d'un corps de professionnels spécialisés de la culture populaire au sein des sociétés rurales européennes a été analysé par P. Bourdieu comme la conséquence des caractéristiques sociologiques propres au mode de transmission orale et collective de la culture populaire⁵. Les limites de cette conception sociologique sont confrontées à

deux phénomènes historiques. Si on reprend les apports des travaux d'A. V. Gennep on constate que l'existence et la formation d'un véritable corps de conteurs professionnels, issus des sociétés traditionnelles est un phénomène relativement ancien et autonome qui n'est pas spécifique à la société rurale elle-même. [...]

L'ancienneté de la formation historique d'un véritable corps de professionnels spécialisés du conte et des traditions de l'oralité apparaît de ce point de vue, comme un indicateur essentiel qui explique le renouveau de l'intérêt pour la littérature orale dans les sociétés urbaines contemporaines. En effet, depuis une trentaine d'années ce phénomène touche autant les pays européens que les pays d'Amérique du Nord. Mais, la simple observation du renouveau du conte comme un phénomène urbain ne suffit pas à comprendre les significations sociologiques liées à un tel phénomène. Il est également nécessaire d'interroger les usages du conte que l'on peut observer dans les différents champs sociaux pour situer les phénomènes de permanence, de reproduction et d'innovation que véhiculent ces pratiques sociales. [...]. Il s'agit donc de définir les conditions et les formes de l'inscription du conte et du conteur en tant qu'opérateur symbolique du champ de la littérature orale qui participe objectivement et historiquement à un travail de redéfinition des rapports instaurés traditionnellement entre le champ de l'oralité et celui de l'écriture⁶. Cette transformation culturelle prend généralement la forme d'une diversité de produits de création et de récréations à caractère esthétique, ludique et pédagogique. Elle engendre également des outils et des instruments de communication et de formation à la prise de parole publique et à l'écriture. La compréhension de ce phénomène qui puise son histoire et sa légitimité dans les transformations du champ

culturel, scientifique et politique passe par l'analyse de la littérature orale comme objet et enjeu d'un ensemble de pratiques dont les agents contribuent par leur activité à la production, la circulation et la reproduction de biens symboliques. Parmi les agents de diffusion et de la transmission de la littérature orale, les conteurs professionnels ou amateurs occupent ainsi une place tout à la fois spécifique dans le champ social et relativement marginale dans le champ culturel, mais qui situe l'expérience du métier de conteur à l'interstice des fonctions de médiation sociale et culturelle.

Les enjeux de la définition du métier de conteur

Si, la notion de métier, définit en général l'exercice d'un « travail déterminé, reconnu ou toléré par la société et dont on peut tirer ses moyens d'existence »⁷, en France le statut de conteur n'est pas répertorié dans le recensement des catégories socioprofessionnelles⁸. L'absence de classement du conteur dans la nomenclature professionnelle est-il un indicateur de la marginalité ou de la nouveauté de ce métier ? [...] Concrètement, l'activité de conteur renvoie souvent au statut général d'artiste, d'écrivain ou de comédien selon les cas observés⁹. [...]. Situé parfois entre l'animateur, le comédien et le danseur ; l'homme politique et l'intellectuel ; le cinéaste, l'écrivain et le poète ; le conteur, amateur ou professionnel, est *a priori* un artiste dont le personnage est multiple voire insaisissable¹⁰. Quel sens recouvre donc aujourd'hui l'usage de la notion de conteur ? [...] Le processus de professionnalisation du métier de conteur suppose, d'une part, la structuration d'un champ spécifique de compétence institutionnel comme lieu de consécration et de reconnaissance. D'autre part, la configuration d'un rôle et

d'un statut fondé sur une légitimation symbolique par l'usage et, implicite ou explicite, la référence à l'héritage familial, intellectuel ou artistique et la tradition collective¹¹. La construction sociale du métier de conteur ou son processus de professionnalisation s'inscrit donc dans le cadre d'un véritable « court-circuit épistémologique » des rapports entre tradition orale et culture savante. Tout se passe comme si le métier de conteur était le produit de l'activité sociale, artistique et politique d'un ensemble d'agents qui circulent dans une pluralité d'univers sociaux entre l'espace des cultures savantes et des traditions populaires qui font du métier de conteur une profession d'intermédiaire culturelle et de médiateur en quête de reconnaissance sociale¹². [...]

En 1977, dans son livre intitulé « Les miens et les autres », P. Jakez Helias, définissait le conteur sans se référer explicitement à l'idée de métier. L'auteur décrivait les conditions sociologiques, philosophiques, éthiques et esthétiques de la pratique sociale du conteur en mettant en avant des variables relatives à l'âge, l'expérience, le milieu social, le style et le travail du conteur : « L'expérience, m'a dit un conteur, est la chair du conte. D'ailleurs elle ne peut servir qu'à cela. On commence à conter entre quarante et cinquante ans. Avant c'est trop tôt, on manque d'assurance... Après c'est trop tard parce qu'il faut s'exercer longtemps pour attendre cette maîtrise qui vous donne la sérénité [...] A plusieurs reprises, on m'a signalé des gens qui avaient la réputation de conteurs admirables mais qu'on n'avait plus



entendu conter depuis quelque temps. Quand je me rendais près d'eux, ils m'expliquaient gentiment que je venais trop tard, [...] « Je ne suis plus en assez bonne santé, je ferais du mauvais travail. Allez trouver quelqu'un d'autre - Mais qui ? Il n'y a plus personne qui sache »¹³. Cette approche empreinte d'un certain romantisme recouvre les représentations désormais mythiques du conteur des sociétés traditionnelles et rurales en France et en Europe. Cette conception populaire est tout à la fois le produit de l'histoire d'un milieu social et d'un imaginaire collectif. De son côté, M. Simonsen constatait en 1981, la disparition de cette pratique sociale et simultanément le regain d'intérêt des sciences sociales pour cet objet d'étude. L'auteur soulignait également les fonctions et les caractéristiques sociales des usages et des pratiques de la littérature orale entièrement liée à la culture et aux traditions du prolétariat rural qui représentait au XIXe siècle le milieu des conteurs en Europe. Ces fonctions sont souvent décrites par les folkloristes et les ethnologues en ces termes : « Or le contagage n'est pas l'affaire de tous, mais de quelques-uns ; tous les témoignages concordent sur ce point... les contes merveilleux et les contes

facétieux complexes sont l'affaire de ceux, peu nombreux, dont les goûts, la mémoire, le talent et les hasards de l'existence ont fait des conteurs. Ce ne sont pas des professionnels, encore que certains métiers y prédisposent ; mais ce sont des spécialistes, reconnus comme tels et appréciés par leur entourage. »¹⁴ Mémoire, prédisposition, professionnels, spécialistes apparaissent comme des notions clé de la description qu'elle propose de la pratique sociale du conte.

En 1982, dans les Cahiers de littérature Orale, J. Markalé constatait à partir d'une étude sur la généalogie du conteur, l'ancienneté et la permanence des conteurs urbains face à l'hégémonie de la diffusion de la représentation rurale des conteurs traditionnels : « C'est oublier qu'il y a des conteurs urbains, et qu'il y en a eu de tout temps. C'est oublier aussi qu'en plein XXe siècle surgissent de nouveaux conteurs, souvent issus de l'université »¹⁵. V. Gorog interrogeait pour sa part le phénomène de l'émergence de nouveaux conteurs au cours des années soixante-dix. Selon elle, le renouveau du conte et des conteurs était entièrement lié au projet de réhabilitation culturelle des traditions populaires. Elle interprète ce changement culturel comme le produit des transformations des goûts esthétiques des publiques, de l'effet politique des mouvements régionalistes¹⁶. [...]

La situation actuelle illustre l'existence d'un ensemble de repères toujours pertinents, mais qui cependant suppose la mise en œuvre d'une approche sociologique pour tenter de comprendre la place qu'occupe le conte et le métier de conteur sur le marché des biens symboliques. En fait, si depuis une trentaine d'année, la professionnalisation des conteurs s'est progressivement opérée sous les effets de l'entrecroisement de plusieurs phénomènes,

dont V. Gorog et J. Markale ont souligné en France les caractéristiques historiques et sociologiques à travers l'émergence des nouveaux conteurs dans les sociétés urbaines contemporaines [...] ces travaux n'ont pas entièrement évalué les enjeux institutionnels du récent phénomène de professionnalisation qui touche directement à la diversité des configurations sociales des conteurs contribuant au processus d'autonomisation du métier de conteur. Ce processus est en effet entièrement lié à la structure et au fonctionnement du marché des biens symboliques. Car la référence à la tradition de l'oralité constitue l'une des formes de justification et de rupture nécessaire à la formation du champ de production spécifique de biens destinés à la formation d'autres agents sociaux.

Mais, ces approches n'ont pas pris en compte l'importance des effets sociaux et politiques sur le renouveau du conte et leur apport culturel des traditions orales du phénomène colonial et de l'immigration qu'a connu la société française depuis les années cinquante. D'autre part, ils n'ont pas non plus mesuré les effets du développement des politiques publiques (et plus particulièrement ceux de la politique de la ville) dans le financement des commandes et des institutions en matière d'éducation, culturelle et sociale liée à la prise en compte politique des problèmes de la petite enfance, de la jeunesse et du troisième âge qui ont largement contribué à la structuration du marché des biens symboliques et le renouveau du conte. Depuis une vingtaine d'année, cette situation est liée à la demande des publiques et aux commandes institutionnelles. Les politiques publiques ont de fait largement contribué à redéfinir la configuration sociologique de la pratique du métier de conteurs et la légitimation actuelle de la diversité des statuts, des

pratiques, des rôles et des fonctions sociales que recouvre la place de ces conteurs sur le marché des biens symboliques. Mais à quel titre pouvons-nous alors parler de métier? Répondre à cette question supposerait au préalable de prendre en considération les effets de l'immigration et des politiques publiques dans la structuration du marché des biens symboliques et la professionnalisation de l'expérience du métier de conteur. Entre tradition rurale et culture urbaine, tout se passe comme si, l'émergence des nouveaux conteurs était le produit d'un long travail de sédimentation des rapports entre le jeu de transfert symbolique du statut même de l'oralité et de l'écriture en occident. [...] Le métier de conteur peut donc être défini comme l'expression d'une activité dont les fonctions en font un véritable intermédiaire culturel qui utilise ces compétences de traducteur entre différents champs sociaux.

Du pouvoir anonyme de l'oralité au pouvoir du discours artistique et politique

Si le langage est tout à la fois un processus et un cadre de socialisation des individus et des groupes sociaux, on considérera la maîtrise de l'art de la parole et des conditions de la prise de parole publique, du savant du politique et de l'artiste comme le produit d'une technique du pouvoir clandestin de la langue. Tout se passe comme si le pouvoir de médiation anonyme de la parole était le produit d'un habitus professionnel des agents qui l'exercent à leur profit personnel ou au profit d'une entreprise politique, artistique ou scientifique collective. L'enjeu et toujours de contribuer à investir, dans l'ordre du discours légitime entre les représentations sociales et les croyances collectives des différents groupes sociaux qui font appel à ces agents, une certaine forme de médiation symbolique et politique. [...] L'activité du conteur et plus

généralement des artistes apparaît comme l'une des figures de la médiation politique. Elle nous révèle ainsi que l'une des fonctions essentielles de la médiation politique est qu'elle ne parle jamais directement à ses destinataires, favorisant de fait l'émergence de nouveaux médiateurs comme l'illustre la multiplication des dispositifs, des acteurs et des espaces d'action de la politique de la ville en France. Ce phénomène de multiplication des intermédiaires reflète par analogie l'une des situations paradoxales, liée aux usages traditionnels des griots politiques. Sorry Camara souligne notamment qu'en pays Malinké : « Quand un chef voulait marquer son importance, il multipliait le nombre de griots qui devaient transmettre ses ordres et ses volontés à son auditoire. [...]. La réponse de celui-ci devait emprunter la même voie.¹⁷ » Le modèle des griots politiques est donc riche d'enseignement pour comprendre les phénomènes de médiations politiques. [...] En effet, la prise de parole publique et plus généralement le discours est tout à la fois ce qui traduit les luttes ou les systèmes de domination, mais également ce pour quoi on lutte, le pouvoir dont on cherche à s'emparer¹⁸.

Cette hypothèse fournit ainsi un cadre d'interprétation sociologique pour l'analyse du sens et de la nature des enjeux que recouvre l'exercice de l'activité de médiation du conteur. Elle permet d'envisager une approche historique des phénomènes sociologiques pour comprendre les rapports entre les cultures populaires et les cultures savantes qui caractérisent l'activité du conteur. Cette situation nous interroge également sur l'évolution des formes de légitimité du discours politique de l'artiste, du savant et du politique dans l'espace public des démocraties contemporaines. En reprenant les distinctions et les correspondances que propose Max Weber à cette réflexion dans *Le*

savant et le politique, je définirai le conteur comme un intermédiaire dont les usages de l'art de la parole puisent leurs légitimités dans les caractéristiques de l'activité politique moderne, identifiée par E. Cassirer à travers l'usage des fonctions d'*homo magus* et d'*homo faber*. Ces fonctions de prêtre ou de magicien et d'entrepreneur sont sans doute complètement différentes. Mais cette association est l'un des phénomènes le plus remarquable de la formation sur le marché des biens symboliques d'un ensemble d'agents constitués en corps de professionnels de la prise de parole publique qu'incarne bien l'activité politique contemporaine¹⁹. Toutefois l'intermédiaire n'est pas seulement à l'interface de deux mondes connus, celui des dominants et des dominés. Il est aussi celui qui construit des mondes en essayant de les mettre en rapport. Il est en quelque sorte un passeur. Il est l'opérateur du travail de médiation symbolique du langage. Il déforme, il trie et il regroupe un ensemble de langages, de représentations et de formes sociales. Il doit mobiliser des forces sociales pour les associer. Mais tout déplacement des forces sociales est inévitablement le produit d'un travail politique et par là symbolique dont il est l'un des acteurs essentiels. Si, on définit la situation où s'exerce le conte comme un processus et un cadre de socialisation des individus et des groupes sociaux, l'activité du conteur sera alors envisagée comme celle d'un agent de cette socialisation qui utilise sa parole et son corps comme une technique et une ressource sociale liées à un *habitus* professionnel. [...].

Cette situation illustre bien le principe proposé par M. Mauss et H. Hubert à propos du métier de magicien. D'après eux les magiciens fondent leur reconnaissance et leur légitimité sur la perception du fait que :

« qui se sert d'une formule magique se croît à son égard, fût-elle des plus banales, un droit de propriété »²⁰. Considérer l'existence de correspondances entre le métier de conteur et le métier de magicien c'est l'envisager comme un phénomène de croyance et comme un processus social dont on peut transposer les propriétés à l'activité de médiation du prêtre, du savant et du politique sur le marché des biens symboliques. [...] En ce sens, le travail du conteur exprime un regard et une expérience spécifiques du monde social. [...]

Conclusion

Les récits et l'analyse de ces expériences de médiation, dont on peut par ailleurs multiplier les exemples, peuvent être appliqués à d'autres domaines de la vie sociale. Ils rendent compte des usages que les acteurs des politiques publiques locales et nationales mettent en œuvre dans le développement de l'activité de médiation politique. Le conteur apparaît donc comme un acteur dont les ressources sont entièrement liées aux propriétés sociales et aux croyances que lui attribuent les différents acteurs des politiques publiques. Il agit en fonction de sa position et des dispositions qui en font un « marginal sécant » de l'activité de médiation en œuvre dans le champ des politiques publiques. Cette marginalité loin d'être un handicap constitue une véritable ressource sociale, facteur d'autonomie. [...] Cette première approche a permis d'observer que l'activité de médiation du conteur est un analyseur des représentations sociales et culturelles. [...] Pour les conteurs et leurs publics les croyances aux représentations populaires ou savantes que recèlent les devinettes, les chants, les contes, les proverbes, les légendes, les comptines que véhicule l'ensemble du champ de la littérature orale constituent autant de conditions de l'efficacité sociale de cette prise de parole. La dimension

mythique de ces récits les inscrit dans un rite d'interactions sociales entièrement fondé sur la croyance de la singularité de la parole comme œuvre d'art²¹. Mais, paradoxalement, ce qui permet aux conteurs de construire leur légitimité dans le champ professionnel occulte du même coup, les fonctions sociales qui découlent ou préexistent à leur activité. On peut alors se demander si le renouveau du conte, des conteurs et des néo-conteurs ne doit pas être rattaché à la diversité des fonctions sociales du métier de conteur et aux enjeux de la reconnaissance du travail de médiation politique et artistique de la culture et de la littérature orale populaires sur le marché des biens symboliques ■

1. Emmanuel Cosquin , *Contes populaires lorrains*, Romania, n° 17, tome V, janvier 1876, p.82.
2. Nicole Belmont, *Poétique du conte, Essai sur le conte de tradition orale*, Editions Gallimard, 1999.
3. Ibid. p.265-266
4. Louis Marin, *Les contes traditionnels en Lorraine, institutions de transfert des valeurs morales et spirituelles*, Paris, Jouve, 1964. Daniel Fabre et Jacques Lacroix, les institutions de transfert de la littérature occitane, Montpellier, 1972
5. Pierre Bourdieu, *Le marché des biens symboliques*, L'année sociologique, Puf, Paris 1972, p.90.
6. Jack Goody, *Entre l'oralité et l'écriture*, Editions puf, 1994. Jack Goody, *La raison graphique, la domestication de la pensée sauvage*, éditions de minuit, 1977.
7. Le petit Robert, Paris, 1982.
8. Alain Derosières, Laurent Thévenot, *Les catégories socio-professionnelles*, éditions la découverte, 2002.
9. Calame-Griaule Genevieve (sous la direction de), *Le renouveau du conte, The Revival of Storytelling* Editions Cnrs, Paris, 1999.
10. Ibid. *La condition sociale de l'artiste au XVIe-XXe siècles*, p.128.
11. Pierre Bourdieu, *op.cit.*
12. Mendjeli Rachid, Ibid. p. 117-126.
13. Pierre-Jakez Helias, *Les miens et les autres*, Editions Plon, 1977, p.107-108.
14. Michele Simonsen, *Le conte populaire français*, Puf, 1981, 51-52.
15. Jean Markalé, Généalogie du conteur, Cahiers de littérature Orale, n°11, 1982.p. 117.
16. Véronika Gorog, Qui conte en France aujourd'hui ? Les nouveaux conteurs, *Cahiers de littérature Orale*, n°11, 1982.p. 95.
17. Sorry Camara, Ibid, p. 205.
18. Michel Foucault, *L'ordre du discours*, éditions Gallimard, 1972, p. 12.
19. Ernest Cassirer, *Le mythe de l'État*, Gallimard, Paris, 1993, (1949), p. 380-381
20. Esquisse d'une théorie générale de la magie, *L'année sociologique*, Editions Félix Alcan, Paris, 1902-1903, p. 21.
21. Roman Jacobson, *Essais de linguistique générale, I Les fondations du langage*, Les Editions de Minuit, Paris, 1963.